



**SECTION**  
**DE LA**  
**SARTHE**

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

## Compte-rendu du CTL du 28 septembre 2021

Après lecture de notre déclaration liminaire (ci-jointe), nous avons examiné les différents points de l'ordre du jour suivants :

Approbation des PV des CTL des 8 juin 2021 (2 PV), 17 juin 2021 et 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

Mise en place des conseillers aux décideurs locaux (CDL) (pour avis) : document n°1

Point sur le paiement de proximité (buralistes/Banque Postale) (pour information) : document n°2

Pré-bilan de la campagne déclarative IR 2021 (pour information) : document n°3

Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle (pour information) : document n° 4

Point d'actualité sur le recrutement des contractuels (pour information) : document n° 5

Ajustement de l'installation du pôle de gestion publique (pour information) : document n° 6

Questions diverses.

**1) Approbation des PV des CTL précités : approuvés à l'unanimité.**

**2) Mise en place des conseillers aux décideurs locaux (CDL) (pour avis) :**

CDL	EPCI	nbre de collectivités	Siège de l'EPCI	Date d'installation
CDL MONTVAL NORD-EST	CC Orée de Bercé-Belinois	8 collectivités	Ecommoy	01/01/2021
	CC Sud-Est du Pays Manceau	5 collectivités	Parigné-Lévêque	01/09/2021
	CC Loir-Lucé-Bercé	24 collectivités	Montval-sur-Loir	01/01/2022
	3 EPCI	37 collectivités		
CDL LA FERTE- BERNARD EST	CC Pays de l'Huisne Sarthoise	33 collectivités	La Ferté-Bernard	01/09/2021
	CC Vallée de la Braye et de l'Anille	19 collectivités	Saint-Calais	01/09/2022
	2 EPCI	52 collectivités		
CDL LA FERTE- BERNARD OUEST	CC du Maine-Saosnois	51 collectivités	Marolles-les-Braults	01/01/2022
	CC Le Gesnois Bilurien	23 collectivités	Montfort-le-Gesnois	01/09/2022
	2 EPCI	74 collectivités		

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

	CC Maine Coeur de Sarthe	13 collectivités	Joué l'Abbé	01/09/2021
<b>CDL CONLIE-NORD</b>	CC Haute Sarthe Alpes Mancelles	38 collectivités	Fresnay-sur-Sarthe	<b>01/01/2022</b>
	<b>2 EPCI</b>	<b>51 collectivités</b>		
<b>CDL CONLIE-SUD</b>	Champagne Conlinoise et Pays de Sillé	24 collectivités	Conlie	<b>01/01/2022</b>
	Loué -Brûlon-Noyen	29 collectivités	Loué	<b>01/01/2022</b>
	CU Alençon (en partie)	5 collectivités		<b>01/01/2022</b>
	<b>2 EPCI</b>	<b>58 collectivités</b>		
<b>CDL SABLE SUD</b>	Sud-Sarthe	19 collectivités	Aubigné-Racan	<b>01/01/2022</b>
<b>MONTVAL OUEST</b>	Pays Fléchois	14 collectivités	La Flèche	01/09/2022
	<b>2 EPCI</b>	<b>43 collectivités</b>		
<b>CDL SABLE NORD-OUEST</b>	Pays Sabolien	17 collectivités	Sablé-sur-Sarthe	<b>01/01/2022</b>
	Val de Sarthe	16 collectivités	La Suze-sur-Sarthe	<b>01/01/2022</b>
	<b>2 EPCI</b>	<b>30 collectivités</b>		
<b>CDL LE MANS METROPOLE</b>	Le Mans Métropole	19 collectivités	Le Mans	01/01/2023
	<b>1 EPCI</b>	<b>19 collectivités</b>		

TOTAL : 8 CDL pour 16 EPCI (plus 5 collectivités de la CU Alençon)

Les CDL rencontreront les responsables de SIE et les collègues du pôle Gestion Fiscal dans le cadre de leur mission.

**Le représentant FO a voté contre .**

### 3) Point sur le paiement de proximité (buralistes/Banque Postale)

cf déclaration liminaire

### 4) Pré-bilan de la campagne déclarative IR 2021 (pour information)

- A ce jour , le service SRP n'a toujours pas répondu aux interrogations portées au sujet du choc acoustique constaté au mois de juin.

- A l'heure de l'informatique plus rapide, il a été demandé de pratiquer des batchs plus réguliers pour les redescentes d'informations et surtout d'imposition.

- Le constat est clair, une tension de plus en plus perceptible est actée suite à la fermeture des sites et les prises de rendez-vous sur ces sites. Cette tension génère une angoisse chez les agents.

- Au Mans , les RDV ont atteint un mois.

- On remarque que le CDC qui devait déléster les SIP a, au contraire, été assisté par les SIP : on marche sur la tête !

Le bilan de campagne va être communiqué par la DDFIP.

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

## **5) Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle (pour information)**

- Au titre de l'année 2020 (gestion 2019), **567 agents** ont été évalués (556 au titre de l'évaluation 2018) au sein de la direction départementale des Finances publiques de la Sarthe.

- Recours hiérarchique :

**6 agents** de catégories A, B et C ont présenté un recours hiérarchique

Recours devant la CAPL : aucun.

## **6) Point d'actualité sur le recrutement des contractuels (pour information)**

- La DDFIP confirme qu'il est impossible de recruter un contractuel s'il n'y a pas de poste vacant.

- Une vigilance s'impose pour pas que les agents ne soient pas lésés par les contractuels qui pourraient bénéficier de poste vacant et les primer sur des futures mutations internes.

- Selon les DDFIP, on recrute des contractuels à des niveaux d'étude différents pour un même poste .

- Les agents ont de plus en plus d'amertume vis à vis des contractuels (les agents sont affectés minimum 2 ans sur des postes avant mutation possible)

- les contractuels bénéficieront le 2,5 jours de formation généraliste et déontologique, et une formation métier adaptée à leur métier.

- le contractuel signe un contrat de droit public.

## **7) Ajustement de l'installation du pôle de gestion publique (pour information)**

Lors de la présentation des plans d'implantation des services du pôle de gestion publique (PGP), il était prévu que le service de fiscalité locale (SFDL) s'installe au 5ème étage à proximité du pôle de gestion fiscale (PGF) avec qui il entretient des liens fréquents.

Après réflexion et concertation avec les agents du SFDL, il est apparu que les liaisons qu'ils entretiennent avec le PGP sont aussi importantes que celles qu'ils ont avec le PGF. Aussi, il a été décidé de maintenir le service dans ses locaux actuels au 4e étage.

L'espace dédié aux conseillers aux décideurs locaux (CDL), initialement prévu au 4ème étage, en lieu et place du SFDL, sera par conséquent implanté au 5ème étage.

## **8) Questions diverses.**

- A compter du 05/10/2021, les notaires disposent du fichier immobilier en autonomie totale.

- Début 2022, le SPF déménage au 8ème étage du CDFP De Gaulle.

- Une cellule spécifique composée de 2 EDR est constituée temporairement pour mettre à jour en matière de TH et TF les listes de biens immobiliers.

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

Votre représentant en CTL :  
Jean-Yves PERDRIAU, PCE résidence Le Mans ;

## Déclaration liminaire CTL du 28 septembre 2021

Madame la Présidente,

Ce CTL est un nouveau point d'étape du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) et comme d'habitude, vous aurez vos arguments pour légitimer cette transformation.

Pour nous, à l'image de Responsabilité Personnelle et Pécuniaire (RPP), il s'agit d'une mort sur ordonnance.

Pourtant, ce n'est pas faute de vous prévenir.

Alors même que la Direction Générale prône le zéro cash, dans les pays du nord comme la Suède qui préparait depuis des années la disparition du cash, la résistance grandit contre la société sans cash ; en France, la Banque de France reste sur sa position.

A cette occasion, nous rappelons que pour FO DGFIP, l'encaissement des timbres non dématérialisés par les débits de tabac a constitué une véritable usine à gaz et des discordances importantes ont été relevées régulièrement entre stocks tenus et ventes réalisées. D'où notre mise en garde, un bureau de tabac n'est pas un service public et le zéro cash est un abandon de mission.

Et que dire des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) ? FO DGFIP a tout d'abord rappelé son opposition et n'a eu comme seule réponse, la mauvaise fois, surtout que concernant les arguments relatifs à la perte de synergie et aux écueils liés à la séparation des missions de conseils et de gestion, la Direction Générale indique que la mission de conseil était insuffisamment remplie notamment en matière de contrôle de régies ; sera-t-il l'essentiel des missions du CDL ?

A FO DGFIP, nous continuerons de montrer aux élus et au public la face cachée de votre projet NRP où la précarité trouve sa place si l'on se réfère au recrutement des contractuels.